



NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE

MERCEDES SPRINTER

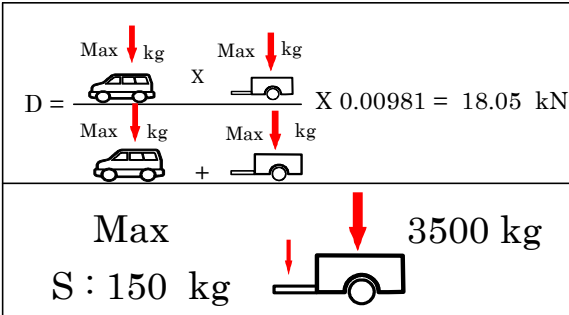
W906 et W907

N° CE : E6*55R*1018*01



BOISNIER SAS

REF.: 85180



REF.: 85180

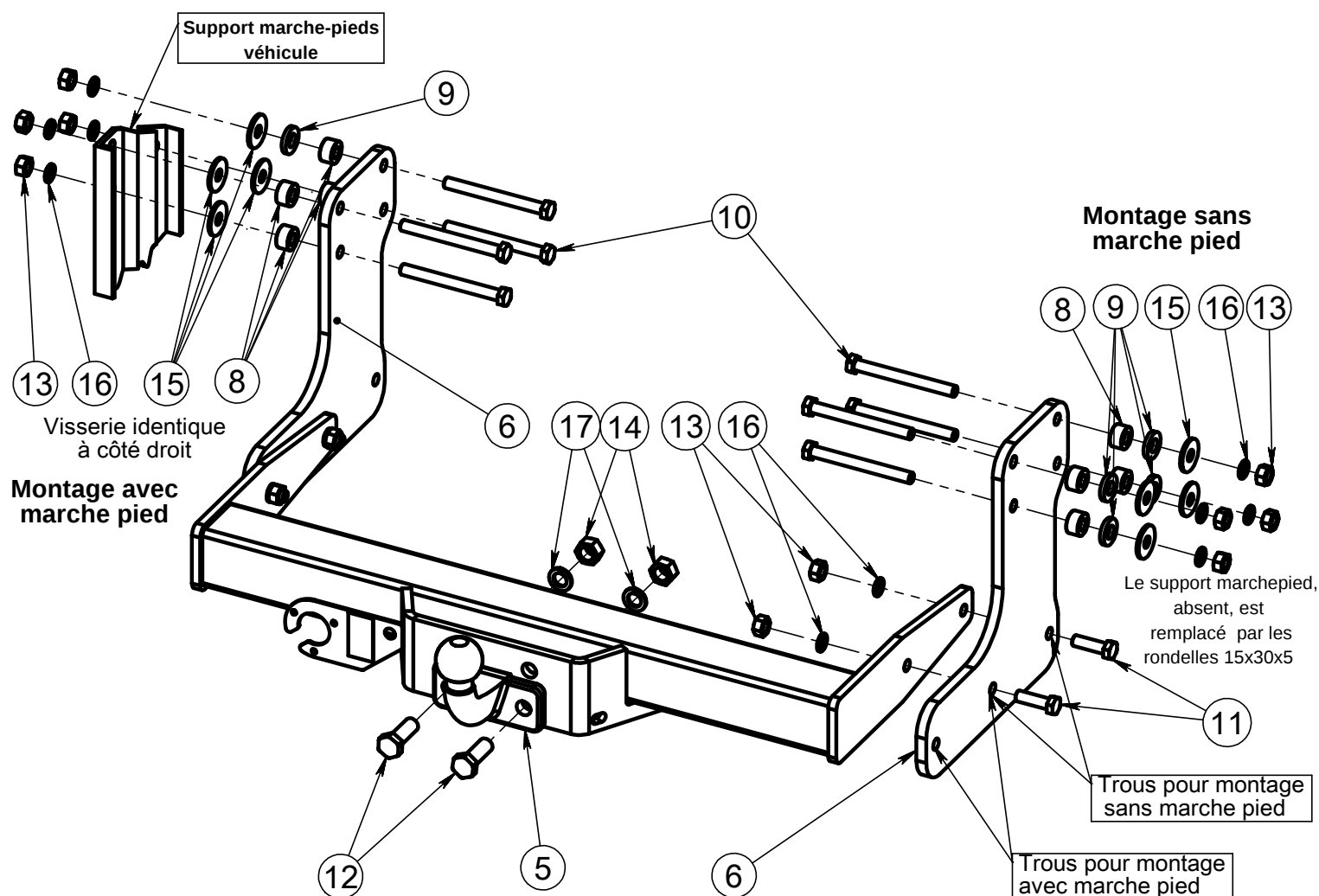
Démontage pare chocs :
Trous à réaliser :

NON
NON

Découpe :
Découpe visible :

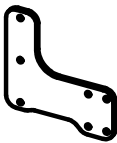
NON
NON

- Déposer le marche pied (pour plus de facilité, il est conseillé de procéder côté par côté).
- Assembler sans serrer les bras avec le marche pied à l'aide de la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
- Intercaler la rondelle épaisseur 5 repère 9 sur la vis non concernée par le marche-pied.
- Assembler sans serrer la traversse sur les bras avec la visserie fournie conformément au schéma ci contre.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Passer et raccorder le faisceau électrique.



VISSERIE : Diamètre		8	10	12	14	16
Couple de serrage daN.m	C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
	C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

REF.: 85180

Schémas	Rep.	Défaut/ Qté.	DESIGNATION	CODE
	5	1	REZ50	001001
	6	2	BRAS DROIT ET GAUCHE	8518040
	8	8	CALE DE RDSO WEDGE RDSO	950105
	9	8	Rond.sp D15x30x5 zn	952004
	10	8	vis / screw DIN 931 M12x120 zn	700.00.12120
	11	4	vis / screw EF DIN 933 M12x40 zn	700.03.12040
	12	2	vis / screw EF DIN 933 M16x45 zn	700.03.16045
	13	12	écrou / nut H DIN 934 M12	700.22.12
	14	2	écrou / nut H DIN 934 M16	700.22.16
	15	8	Rondelle / washers 13x37x3 Din 9021	722.10.13037030
	16	12	rondelle / washers grower M12 DIN128A zn	700.20.12
	17	2	rondelle / washers grower M16 DIN128A zn	700.20.16

POSE :**INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↓ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).